

Bonjour,

En réponse à votre questionnaire, je vous confirme que nous soutenons et soutiendrons l'ensemble des résolutions adoptées par les instances internationales en défense du droit des Palestiniens, en particulier celles rattachées à l'ONU ou à l'Union Européenne.

Sur les trois points que vous soulevez, l'interdiction du commerce avec les colonies (comme l'a enregistré la Commission Européenne en réponse à une initiative citoyenne) ; la ratification de la convention de 1973 sur l'élimination du crime d'apartheid ; la reconnaissance de l'Etat de Palestine : en conséquence, nous y sommes favorables. Comme nous nous engageons à protéger les libertés associatives des organisations de la société civile qui critiquent la politique du gouvernement israélien et défendent les droits du peuple palestinien. Nous nous élevons en particulier contre l'assimilation induite et inacceptable de ces critiques légitimes avec un quelconque antisémitisme, que nous combattons avec la plus grande fermeté comme nous le faisons contre tous les racismes.

Mohamed Bensaada (candidat) et Bénédicte Gomis (suppléante) sur la 3ème circonscription des Bouches du Rhône